

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 22 juillet 2014 portant nomination au conseil central de la section G de l'ordre national des pharmaciens

NOR : AFSH1430543A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu l'article L.4232-15 du code de la santé publique ;
Vu le courrier du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 26 juin 2014,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Delphine BORGEL, pharmacien biologiste et professeur d'hématologie à l'université Paris-Sud et à l'hôpital Necker, est nommée membre du conseil central de la section G de l'ordre national des pharmaciens, en remplacement du professeur Michel VIDAUD.

Article 2

Le directeur général de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 22 juillet 2014.

Pour la ministre et par délégation :
*Le chef du bureau RH2
de l'exercice, de la déontologie
et du développement professionnel continu,*
G. BOUDET